

Règlement des Championnats Nationaux du Trail Long

Date et lieu:	Dimanche, le 20 novembre 2022 à Heiderscheid
Distance :	52 km
Organisateur:	Performance Club
Inscriptions:	Les inscriptions nominatives sont à adresser par les clubs pour le lundi 14 novembre 2022 à 24.00 heures au Performance Club asbl, 4 rue des Joncs, Bâtiment 19, L-1818 HOWALD; e-mail : mail@trail-uewersauer.lu) et au Secrétariat fédéral de la F.L.A. 3, route d'Arlon, L- 8009 STRASSEN, (e-mail : inscription@outdoor2022 fla.lu). Les inscriptions tardives sont clôturées 24h avant le début du championnat. A côté de l'inscription par l'intermédiaire du club, les athlètes sont tenus à s'inscrire individuellement d'après les modalités définies pour la course en question auprès de l'organisateur.
Qualification:	Seuls les athlètes espoirs/seniors (M/F) en possession d'une licence de compétition validée sont admis à concourir. Le titre de champion peut uniquement être décerné aux athlètes de nationalité luxembourgeoise. Les 2^{ème} et 3^{ème} places du podium sont sujettes à cette même condition. Lorsque dans ces catégories l'athlète classé/e premier/ère est de nationalité étrangère, il/elle se verra décerner le titre de «champion/ne de la fédération». Il sera procédé de même pour les 2^{ème} et 3^{ème} places du podium «open».
Tenue:	Ils doivent porter la tenue homologuée de leur club, le dossard et le chip leur remis par l'organisateur. Les athlètes titulaires d'une licence FLA individuelle doivent porter une <u>tenue neutre sans publicité</u> .
Classements:	Un classement individuel est établi dans la catégorie masculine et féminine.
Chambre d'appel :	Les athlètes inscrits pour le Championnat National sont tenus à confirmer leur participation à la chambre d'appel au Centre Sportif à Heiderscheid, le dimanche, 20 novembre 2022 entre 6h45 et 8h15, ceci en soumettant leur tenue de compétition homologuée de leur club, accompagnée du dossard leur attribué par l'organisateur.
Ravitaillement :	Le ravitaillement en dehors des postes spécialement prévus à cet effet n'est pas autorisé. Les zones de déchets prévues par l'organisateur sont à respecter.
Contrôles :	Des contrôles de passage seront effectués par des juges fédéraux à différents endroits du parcours.
Responsabilité :	L'organisateur et la Fédération Luxembourgeoise d'Athlétisme déclinent toute responsabilité en cas d'accident, de malaise ou de vol pouvant survenir avant, pendant ou après la course.
Réclamations:	Toute réclamation contre une décision d'un juge, relative au résultat ou au déroulement de la course est à adresser sur place et par écrit au juge-arbitre fédéral des championnats. Toute autre réclamation est à adresser par écrit, au plus tard 15 jours après l'épreuve à la F.L.A.
Protection des données:	Les informations personnelles fournies par les participants seront utilisées par l'organisateur et la F.L.A. exclusivement aux fins de l'établissement des listes de départ et d'arrivée.